

Assez de LGV ! On a besoin de trains régionaux

20 octobre 2017 / Les élu-e-s écologistes et apparenté-e-s de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie



En annulant la déclaration d'utilité publique du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), le tribunal administratif de Bordeaux a porté un coup à la construction de ces lignes à grande vitesse. Les auteur-e-s de cette tribune en profitent pour rappeler la priorité des trains du quotidien en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine.

Les signataires de cette tribune sont les élu-e-s régionaux-le-s

*écologistes et apparenté-e-s de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie.
La liste des noms est à la fin de la tribune.*

Depuis plusieurs mois, les signaux encourageants en faveur du TGV entre Bordeaux et Toulouse se multiplient.

Déjà en juin dernier, le tribunal administratif de Bordeaux avait annulé la DUP (déclaration d'utilité publique) des aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux, composante essentielle du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) vers Dax, Toulouse et l'Espagne. Cette décision se fondait sur les conclusions du rapporteur qui avait pointé la faiblesse des études socio-économiques et la question du financement. Nous assistons à un retour à la raison pour permettre à nos territoires d'être mieux irrigués par des trains du quotidien, tout en permettant de mettre des moyens sur la rénovation des lignes TGV existantes entre Bordeaux et Toulouse, Bordeaux et Hendaye ainsi que sur la ligne Polt (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse). Retour à la raison car de façon incompréhensible, le décret de déclaration d'utilité publique de la LGV GPSO (Bordeaux-Dax et Bordeaux-Toulouse) avait été publié le 5 juin 2016 alors que la commission d'enquête publique avait rendu un avis défavorable.



Élu-es écologistes, nous continuons à nous mobiliser pour que la priorité soit donnée aux trains et déplacements du quotidien les moins polluants. Nous défendons depuis des années la rénovation de la ligne existante entre Bordeaux et Toulouse. Elle mettrait Paris à moins de 4 h de Toulouse, pour un investissement deux fois moindre, et dans un délai plus rapide. Le projet de LGV que certain-e-s soutiennent pour gagner 30 minutes de plus provoquerait des effets irrémédiables sur des terres agricoles et viticoles, sur des zones humides dont nous constatons à chaque évènement climatique l'indispensable utilité. Mais surtout, ce projet faramineux dont le coût ne cesse d'augmenter viendrait dégrader les finances de nombreuses collectivités territoriales.

L'urgence est de financer un grand plan de rénovation des lignes existantes

Alors que dans nos territoires de nombreuses lignes TER sont en souffrance (retard, suppression de train, dégradation du matériel roulant...), il est plus qu'urgent de répondre aux attentes des millions d'habitant-es d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine : développer les moyens pour une mobilité entre les villes de nos régions. Le sous-investissement chronique sur l'entretien et la modernisation de nos lignes provoquent chaque jour des problèmes qui occasionnent des retards grandissants qui découragent les usagers-es. Des problèmes que connaît bien SNCF-Réseau puisqu'elle vient de reconnaître que ce sont plus d'un milliard d'euros d'investissements qui seront nécessaires d'ici à 2030 pour moderniser et rénover les lignes régionales rien que sur la Nouvelle-Aquitaine.



L'urgence est par conséquent de financer un grand plan de rénovation des lignes existantes Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Hendaye ainsi que celle de la Polt, en lui redonnant toute sa pertinence. Osons entrer dans le XXI^e siècle en proposant enfin pour nos concitoyen-nes un projet à un coût moindre, aux atteintes environnementales limitées et surtout, réalisable dans un délai rapide.

Ayons une ambition pour nos territoires dont la vocation n'est pas de devenir une banlieue de Paris. Ayons une ambition pour améliorer considérablement les liaisons entre nos deux régions.

Nous sommes prêts et prêtes à venir porter cette ambition auprès de madame la ministre.

LISTE DES SIGNATAIRES

Les élu-es écologistes et apparenté-es Nouvelle-Aquitaine et Occitanie sont

- en Occitanie :
- Fatma Adda, François Arcangeli, Marie-France Barthet, Zina Bourguet, Judith Carmona, Guillaume Cros, Christian Dupraz, Aurélie Genolher, Agnès Langevine, Gérard Onesta, Romain Pagnoux, Patric Roux, Véronique Vinet, Kathy Wersinger
- en Nouvelle Aquitaine :
- Martine Alcorta, Vital Baude, Jean-François Blanco, Katia Bourdin, Maryse Combres, Françoise Coutant, Lionel Frel, Nicolas Gamache, Alice Leiciagueçahar, Christine Moebis, Léonore Moncond'huy, Laurence Motoman, Jérôme Orvain, Mumine Ozsoy, Jean-Louis Pagès, Thierry Perreau, Nicolas Thierry, Stéphane Trifiletti
- La délégation écologiste, EELV et POC est une composante du groupe Nouveau Monde en commun (NMeC) au conseil régional Occitanie Pyrénées/Méditerranée. La délégation se compose de 14 élu-es écologistes/EELV/POC.
- Le groupe Europe Écologie Les Verts au conseil régional Nouvelle-Aquitaine se compose de 18 élu-es.